

*Restitution d'une synthèse*  
*Réunion d'arrondissement : Dunières*

QUESTION 09

Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?

Non traitée

QUESTION 13 .

Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Tous les intervenants auprès de l'enfant en difficulté doivent constituer une équipe.

Il est très important que tous soient présents au moment des bilans afin de prendre l'élève dans sa globalité

Il ne faut pas morceler le temps de l'enfant difficulté, il est donc fortement souhaitable que les interventions du type réseau d'aide, orthophoniste ... aient lieu au sein de l'école.

Il faut que, sans aller vers l'indiscrétion, tous soient informés des problèmes

Les enseignants doivent avoir un minimum de formation pour les aider dans la prise en charge de ce type de situation.

Le problème des effectifs est un frein à la prise en charge de la grande difficulté, celle-ci est grande consommatrice de temps et cela pose de gros problèmes dès que l'effectif de la classe est important. Une grande inégalité territoriale a été soulignée au détriment des zones rurales où les maîtres E ne sont pas présents

Le sacro-saint programme, la pression sociale, celle des parents, les évaluations nationales type CE2 exercent une forte pression. L'enfant doit avoir acquis tel savoir ou tel savoir-faire à un moment précis (même si officiellement on dit le contraire).

Il faut savoir lire dès le CP car les programmes de CE1 ne tiennent pas compte d'un élève qui a des difficultés de lecture.

Il faudrait pouvoir donner plus de temps à certains et respecter la notion de cycle. En ce sens les petites structures qui, de fait, sont obligées de fonctionner en cycle permettent une meilleure prise en compte du rythme de chacun dans les apprentissages.

La solution au problème n'est pas toujours scolaire et ne relève pas d'exercices de remédiation en français ou en mathématiques. Le maître est formé pour intervenir dans le champ scolaire et donc l'intervention d'un maître G est indispensable, il faudrait donc créer des postes au lieu d'en supprimer

QUESTION N° 19

Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

Compte tenu de l'auditoire présent, cette question n'a été traitée qu'avec l'aspect « école »

Il ressort du débat, une série de refus

- refus d'un contrat, d'une obligation de résultat. L'enfant n'est pas une voiture que l'on confie à un garagiste à qui l'on demande de la remettre en état
- refus d'une école marchande où la préoccupation des parents lors de l'inscription se traduirait en termes de rentabilité

- refus d'un statut d'établissement pour l'école primaire avec un « super » directeur qui aurait en charge plusieurs écoles
- - refus du libre choix de l'école où l'on inscrit son enfant, pour éviter le clivage entre les bonnes écoles et les autres. Il faut imposer une sectorisation du recrutement pour favoriser le brassage social, en établir des règles claires, applicables et appliquées

L'école doit garder ses valeurs fondamentales de service public national et ne doit pas fonctionner sur des logiques de prestation de service.

### Remarques complémentaires sur le débat

Le débat regroupait 19 personnes dont une écrasante majorité d'enseignants du premier cycle d'écoles publiques et privées. Une question a été traitée de façon très approfondie (13), une autre plus rapidement (19), la troisième (09) n'a pas été abordée.

### Trois priorités pour l'école

**1**

**2** Tenir compte du rythme de l'enfant et le prendre dans sa globalité

**3** L'école doit rester « nationale » pour garantir l'égalité de tous.